

L'ESTAFETTE

LE JOURNAL DES PASSIONNÉS DU TOURISME ÉQUESTRE

SEPTEMBRE / OCTOBRE / NOVEMBRE 2021

N° 150

Renouvelez dès maintenant
votre licence FFE 2022



ÉVÈNEMENT
UNE BELLE FÊTE POUR LES 60 ANS
DE L'ÉQUIRANDO

10

ITINÉRANCE
RENCONTRE AVEC
GASPARD KOENIG

15

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**
Le cheval

FFÉ
naturellement

LONGINES

EQUITA LYON

CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL

LYON
EUREXPO
27 OCTOBRE
31 OCTOBRE
2021



© GL events | Photo : Christiane Slawik



equitalyon.com



sommaire

Les brèves	4
Itinérance	8
◆ La Route européenne d'Artagnan certifiée « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe »	
Développement	9
◆ Cette année, c'est objectif « Pleine Nature » !	
Évènement	10
◆ Une belle fête pour les 60 ans de l'Equirando	
Rencontre	12
◆ Jean-Louis Gouraud : le cheval, c'est l'avenir	
Initiative en région	13
◆ La Chevauchée du Pays d'Auge à la Seine	
Itinérance	14
◆ Les bons réflexes pour randonner respectueusement	
◆ Gaspard Koenig : 2500 km à cheval sur les traces de Montaigne	
Attelage	16
◆ Atteler en paire	
Infos juridiques	18
◆ Circuler à cheval en période de chasse	
Randonneurs en herbe	19
◆ Des plages et des marées	
◆ Choisir son cheval de randonnée	
◆ Jeux	

ÉDITO

UNE RENTRÉE PLEINE NATURE !

Après un été riche en événements Tourisme équestre (rassemblements, Grands Régionaux, Equirando) et en équitation de pleine nature (promenades, randonnées, stages, Galops® Pleine Nature), c'est déjà la rentrée.

Les 60 ans de l'Equirando ont été une vraie réussite et une grande fête pour célébrer le cheval et la nature : découverte du patrimoine angevin culturel et architectural, itinérance en bivouac ou en gîte, des centaines de kilomètres parcourus, de la convivialité et de riches échanges avec vous tous, les différents acteurs du Tourisme équestre : cavaliers, meneurs, dirigeants de clubs ou d'associations ou responsables de Comités régionaux et départementaux.

La rentrée c'est l'automne, une autre magnifique saison pour monter et mener en extérieur. Alors n'hésitez pas à continuer de planifier vos sorties, vos randonnées, vos stages...

Pour les compétiteurs (TREC, Endurance, Attelage) les championnats de France vont signer la fin de la saison sportive et à leur issue, l'organisation de la saison 2022 qui je l'espère sera sans crise sanitaire.

A l'occasion des **Journées du cheval** les dimanches 5, 12, 19 et 26 septembre, mettons en avant le Tourisme équestre et l'équitation de pleine nature.

L'équitation d'extérieur est l'une des meilleures vitrines pour donner envie aux non-équitateurs d'aller vers le cheval, les clubs et l'équitation !

Toute l'équipe du CNTE et moi-même, sommes déjà au travail pour mettre en place de nouveaux projets :

- Pour les professionnels avec le réenregistrement du diplôme d'ATE et la création d'un nouveau label,
- Pour les pratiquants avec la valorisation des Certificats de connaissances et des Galops® Pleine Nature.

Et bien sûr des temps d'échange avec les CDTE et les CRTE en visioconférence et en présentiel tout au long de cet automne : Journées du Tourisme équestre en Grand Est, Salon du cheval d'Angers, Equita Lyon...

Je vous souhaite à tous une très bonne rentrée !

Valérie DALODIER, Présidente du CNTE



L'Estafette, trimestriel, N°150, est la revue officielle du Comité National de Tourisme Équestre

Siège social : CNTE - FFE Tourisme, Parc équestre fédéral, 41600 Lamotte-Beuvron
02 54 94 46 00, tourisme@ffe.com

Directrice de la publication :
Valérie Dalodier

Rédacteur en chef : Frédéric Bouix
Secrétariat de rédaction : Hélène Lacombe
Ont collaboré à ce numéro : Claire Ceone, Anne Bonniord, Cécilia Do-Teggour, Camille Rosa, Aliénor Darbon, André Grassart, Claude Lux, Laura Billès.

Charte graphique : IMMAX

Mise en page : FFE - Jennifer Le Ny
Imprimerie : Corlet Roto, Ambrières les Vallées

Commission paritaire : N°0725 G 86918
N° ISSN : 1276-7905

Dépôt légal : à parution
Tirage : 74 000 exemplaires

Photo de couverture :
© AdobeStock.com/Nadine Haase



Au national



Salon du cheval d'Angers

Du 11 au 14 novembre prochains, le Parc des Expositions ouvrira ses portes à l'occasion du 5ème Salon du cheval d'Angers. Pendant ces 4 jours, le programme sera riche en événements : démonstrations, spectacles, compétitions, espace interactif, concours de numéros équestres et bien plus

Report de la Route du Poisson

La Route du Poisson, célèbre course de chevaux de traits reliant Boulogne-sur-Mer à Paris en attelage, devait redémarrer en septembre 2021 après 9 ans d'absence. En raison des conditions sanitaires, la course est officiellement reportée à 2022. Il faudra donc patienter encore un peu avant de voir revivre cet hommage aux chasse-ma-

encore ! Que vous soyez pratiquants, passionnés d'équitation, professionnels, amateurs ou tout simplement curieux, venez vivre la passion, partager des moments forts, échanger, vous informer, vous émerveiller, au sein d'un univers entièrement dédié au cheval. Renseignements et billetteries : salon-cheval-angers.com



rées, les anciens mareyeurs, qui livraient le poisson et les produits de la mer en attelage jusqu'à la capitale. Site officiel : laroutedupoisson.com

En région

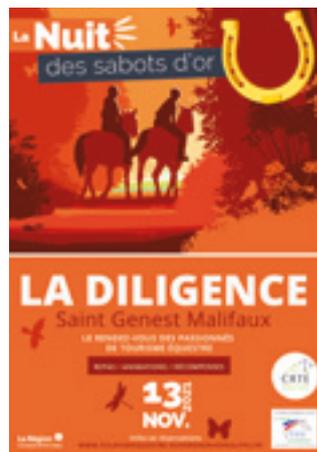
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Soirée des Sabots d'Or

Après deux saisons très perturbées en termes d'événementiel, et avec le besoin pour les cavaliers randonneurs de se rencontrer et d'échanger sur leur pratique, le CRTE a décidé d'organiser la Nuit des Sabots d'Or.

Le 13 novembre prochain, rendez-vous au cœur du Parc Natu-

rel du Pilat, à La Diligence, magnifique domaine situé en pleine nature à Saint-Genest-Malifaux (42). Cette splendide bâtisse du XVIème siècle dispose d'un joli parc pour profiter d'un apéritif en extérieur avant de se retrouver autour d'un repas animé (animation surprise !) et d'une soirée avec un DJ pour vibrer jusqu'au bout de la nuit !

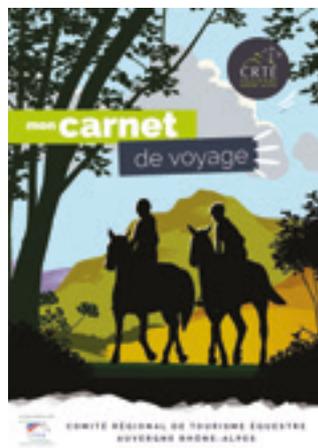


Dès la sortie de votre véhicule, vous serez accueilli par les Cochers de Montaron, association de meneurs ligériens, qui vous feront découvrir ou redécouvrir les joies de l'attelage de randonnée en vous accompagnant à la porte du domaine.

Lors de cette soirée, les bénévoles ainsi que les vainqueurs du challenge TREC, Mountain Trail et Défi-Nature seront récompensés. Enfin, le calendrier des manifestations 2022 de la région sera dévoilé.

Il vous sera possible de dormir sur place, avec un tarif spécial. Pour ceux qui le souhaitent, le dimanche matin, les Cochers de Montaron feront découvrir leur magnifique domaine à un peu moins de 10 kilomètres de là, avec une soupe aux choux offerte pour reprendre des forces après la soirée endiablée de la veille...

Vos souvenirs équestres dans un carnet de voyage



Votre carnet de voyage vous permettra de garder un souvenir de toutes vos randonnées ! Grâce à lui, vous

pourrez participer au Trophée des Sabots d'Or. Le principe est d'accumuler le plus grand nombre de kilomètres à cheval en Auvergne Rhône-Alpes. Pour cela, il suffit de demander au CRTE un ou plusieurs Carnets de Voyage et de le remplir lors de vos sorties. N'oubliez pas de le faire viser par un gîteur, un commerçant, une mairie... lors de votre passage.

Pour obtenir le Carnet de Voyage, envoyez une enveloppe pré-timbree (3 timbres) avec votre adresse sur le pli. Une fois rempli, retournez-le au CRTE par mail ou par courrier, afin de prétendre au classement calculé sur la base des kilomètres parcourus. En parallèle à ce trophée, un concours photos des plus belles randonnées équestres est mis en place autour de 3 thèmes : Patrimoine, Paysage, Insolite. En revanche, attention : les randonnées enregistrées sur votre carnet de voyage doivent également figurer sur votre carnet de randonnées électronique FFE afin d'être valables pour les brevets de Tourisme équestre ou l'entrée en formation ATE. Plus d'infos : tourismequestre-auvergnerrhonealpes.fr

Défi-Nature



Après un Défi-Nature bien humide à Picherande dans le Puy de Dôme, voici les deux prochaines éditions. Rendez-vous le 5 septembre dans le Massif des Bauges (73). ■ DUM 398

Et les 26 et 27 septembre pour la finale du challenge à Marliès (42). ■ DUM 399

Le Parc Naturel des Bauges et le Parc Naturel du Pilat promettent, à l'instar des éditions précédentes, de magnifiques itinéraires pour les VTTistes, coureurs et cavaliers. Il est à noter qu'au vu de ce début de saison exceptionnel,

la finale se déroulera cette année sur trois étapes au lieu de quatre. Vous avez, encore plus que d'habitude, toutes vos chances de finir sur le podium ! Les différentes catégories seront : Défi-Trio (1 cavalier, 1 VTTiste, 1 traileur), Défi-Equi-Trail ou Défi-Equi-Bike (1 cavalier, 1 traileur ou 1 cavalier, 1 VTTiste), Défi-Triathlon, Défi-Individuel (choix de l'un des 3 sports dans le but d'intégrer une équipe). Les distances des épreuves sont les suivantes : une boucle de 8 à 12 km pour la course-à-pied, une boucle de 16 à 22 km pour l'équitation, une boucle de 18 à 25 km pour le VTT.

Puy-de-Dôme : la Boucle Dore reprend du service !

La Boucle Dore, circuit itinérant existant depuis de nombreuses années est bien connue des cavaliers pour ses paysages à couper le souffle. A cheval entre Puy-de-Dôme et Haute-Loire, c'est au cœur du Parc du Livradois-Forez dans un univers coloré de vert que les 7 étapes et quelques 193 kilomètres de la Boucle Dore ont été remis à jour. La volonté de Jean-Marie Laurent, Président du CDE du Puy-de-Dôme, associée au travail collectif d'acteurs de terrain et de plusieurs bénévoles, a permis à la boucle d'être remise en état. Alors, n'hésitez plus : sentiers itinérants entre forêts, buttes volcaniques, châteaux, vallées glacières mais aussi sen-

tiers étroits et rocailleux, pelouses d'altitude... vous attendent. Osez grimper à l'assaut des territoires d'estives, sur les landes solitaires des Hauts de Chaumes, là où vous pouvez encore pousser la porte des jasseries et vous laisser conter l'histoire du pays.

La commission itinéraires et hébergements du CDTE Drôme-Ardèche sur le terrain en Ardèche

Les actions menées par cette commission, composée de Camille Jaubert et Joëlle Balicco-Guillot, consistent à collecter des itinéraires et rechercher des hébergements, en vue de développer un peu plus encore l'accessibilité des cavaliers sur ce secteur. Il s'agit d'un travail conséquent, qui a également pour but de proposer deux Escapades Equestres pour le printemps prochain. Des visites d'hébergements, qui ont permis de soulever des problématiques d'accessibilité sur certains secteurs (Tour du Bassin d'Annonay, par exemple), étaient aussi l'occasion de communiquer sur les possibilités que le « Plan Ambition Cheval » offre aux infrastructures de la région. Un questionnaire avait été mis en ligne au mois de novembre dernier, afin de recenser les différentes structures et ressources disponibles sur les départements de la Drôme et de l'Ardèche.

Du neuf pour la Transvosgienne

L'équipe du Comité départemental de tourisme équestre des Vosges (88) s'agrandit, avec l'arrivée de Chénoa FRANCO, en Service civique. Sa mission est de reconnaître les

itinéraires entre les gîtes équestres, afin de réhabiliter la Transvosgienne, qui fait le tour des Vosges. Retrouvez ces itinéraires sur : vosgesacheval.com

HAUTS-DE-FRANCE

Balisage du circuit Avesnes-Chaussoy



Un nouvel itinéraire équestre de 25 kilomètres, le « circuit d'Avesnes-Chaussoy », a été balisé mi-juillet. Le chantier de balisage, réalisé sur 3 jours, comptait 3 baliseurs équestres, un Accompagnateur de Tourisme Equestre, un cavalier habitué des lieux, ainsi que la vice-présidente du CDTE de la Somme. Cet itinéraire est disponible sur geocheval.com

54^{ème} anniversaire du rallye d'Olhain

Les cavaliers l'attendent avec impatience et ceux qui le connaissent reviennent chaque année... La 54^{ème} édition du rallye d'Olhain (62) vous donne rendez-vous le 10 octobre, à partir de 9h. Organisés à partir de la Base Départementale d'Olhain, deux parcours équestres sont proposés : un premier circuit sur une trentaine de kilomètres réservé aux cavaliers, et un second circuit de

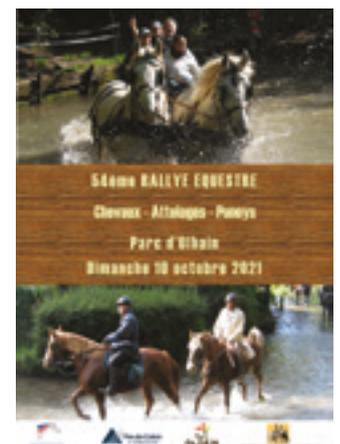
25 kilomètres, réservé aux attelages. Les itinéraires traversent la forêt domaniale et la plaine, en passant aux abords du terrain de golf, de la vigne récemment plantée et du château. Ces parcours sont modulables et un troisième spécial « marcheurs » sera mis en place.

Un rafraîchissement sera offert, et au retour, un repas convivial sera proposé au self de la Base d'Olhain. Vous repartirez avec une jolie plaque d'écurie, et plein de souvenirs ! En partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais, et soutenue par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, cette manifestation est ouverte aux marcheurs, VTT et cavaliers, dans le cadre du « Mois des Sports de Nature ». Bien entendu, le rallye se déroulera dans le respect des règles sanitaires en vigueur à cette date. Plus d'infos : cdte62.com ■ DUM 402

GRAND EST

Le Grand Est à cheval

Le CRTE, entouré du Conseil des Chevaux et de l'IFCE, organise les 3 et 4 septembre prochains l'évènement « Le Grand Est à cheval » au Haras National de Rosières-aux-Salines. Ces deux journées consacrées au tourisme équestre dans la région présenteront un programme riche et très varié : témoignages, échanges, conférences, animations, démonstrations... Plus d'infos : crtgrandest.com



NOUVELLE-AQUITAINE

Rallyes en Lot-et-Garonne

Pour la rentrée de septembre, le CDTE 47 propose deux rallyes :

- Le 05 septembre, rendez-vous à Montagnac-sur-Auvignon, aux écuries de Lareyre, pour un rallye empruntant une partie du chemin équestre « Henri IV en Albret », avec les paysages des coteaux de Gascogne, doux et bucoliques.

■ DUM 348

- Le 12 septembre, le rallye départemental se déroulera à Monflanquin, aux écuries d'Equi-Age. Le parcours, en partie sur le chemin équestre du Haut-Agenais, vous permettra de découvrir un relief étonnant, entre le Périgord Noir et le Quercy Blanc.

■ DUM 382

OCCITANIE

Retour sur la Route Randonnée Découverte

La Route Randonnée Découverte 2021 a rassemblé plus de 80 cavaliers et meneurs durant 7 jours. C'est bien au fil de l'eau, thème de cette édition qui s'est déroulée du 24 au 31 juillet, que les cavaliers et meneurs ont parcouru 220 km à travers le Lot, le Tarn-et-Garonne et l'Aveyron. Venus de Suisse, d'Alsace et des 4 coins de l'Hexagone, les participants sont venus découvrir la région Occitanie à travers cet itinéraire unique. Des visites étaient proposées chaque jour, parmi lesquelles : des sites classés : « Plus beau village de France » pour Saint-Cirq-Lapopie et Najac, mais aussi de nombreux repas directement chez le producteur pour ravir les papilles. Au programme des soirées : animation Country, grands spectacles équestres, démonstration de cracheurs de feu, marchés gourmands nocturnes, et échanges autour de la thématique du bien-être des équidés, grâce à la participation de nombreux professionnels :

une podologue équin, « SOS sabots », vendeur d'hipposandales, la sellerie Gaston Mercier, et les vans Laissac.

Cette magnifique aventure humaine, créée par Vanessa Sandoval, change d'itinéraire chaque année. Sous sa houlette, après une année de mise en place, les bénévoles étaient présents durant toute la semaine, depuis le montage des parcs, jusqu'au convoi pour le transfert des véhicules des randonneurs. Des baliseurs professionnels étaient en charge du balisage, et ont veillés à laisser la nature préservée après le dernier passage.

Les maires des communes, élus des départements ainsi que Georges Bonnefous, président du CDE de l'Aveyron, ont su féliciter chaleureusement les organisateurs et toute l'équipe de bénévoles, d'avoir réussi à faire de cette édition, un évènement très spécial et réussi. Photos, renseignements et inscriptions : laroutedusel-rando-decouverte.com

PAYS DE LA LOIRE

Le CRTE au Salon du cheval d'Angers

Le CRTE des Pays de la Loire vous propose de venir partager vos souvenirs sur son stand, à l'occasion du Salon du Cheval

d'Angers, du jeudi 11 au dimanche 14 novembre prochains. Vous y trouverez, entre autres, le planning des prochaines activités organisées par le comité. Au plaisir de vous y retrouver !

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Défi-Nature Napoléon



équipe, en solo, en duo ou en triathlon, vous ne serez pas déçus de l'ambiance ! Cette journée sportive est une invitation à venir découvrir les magnifiques sentiers départementaux, sur des boucles balisées de 5 à 12 kilomètres. Renseignements et inscriptions : cde06.ffe.com

■ DUM 404

Week-end de randonnée « Durance-Luberon »

Le week-end du 11 au 12 septembre, une randonnée est organisée par le CDTE du Vaucluse. Au programme : de chouettes randonnées au départ de Pertuis (84), avec pique-nique tiré des fontes à midi, ainsi qu'un apéro festif suivi d'un repas cavalier le samedi soir ! Inscriptions et renseignements au 06 86 62 94 42. ■ DUM 403

Le CDE des Alpes-Maritimes vous donne rendez-vous le dimanche 26 septembre 2021 au grand pré de Saint-Vallier-de-Thiery (06), pour un Défi-Nature rassemblant cavaliers, coureurs et VTTistes. Que ce soit en

À l'international

Championnat d'Europe d'Equitation de travail



Le championnat d'Europe d'Equitation de travail se tiendra du 10 au 12 septembre 2021, au Domaine des Trois Fontaines (Le Pouget, 34). Au programme : des épreuves Seniors et Jeunes Cavaliers. Pour plus d'informations et

télécharger le dossier d'inscription : fite-net.org

Annulation du championnat du Monde de TREC

En raison du contexte sanitaire, le Championnat du Monde de TREC, qui devait se tenir en Allemagne, est annulé cette année.

Assemblée générale de la FITE

Les membres de la FITE se retrouvent le 8 octobre 2021 à l'occasion de son assemblée générale.

GEO
Cheval



TROUVEZ VOTRE ITINÉRAIRE SUR
GeoCheval.com

**GEOCHEVAL PREMIUM
EXCLUSIVITÉS LICENCIÉS
ET ADHÉRENTS FFE**

- utilisez le fond de carte IGN,
- téléchargez les itinéraires,
- visualisez vos propres itinéraires,
- et bien plus encore !

La Route européenne d'Artagnan certifiée « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe » !



Le 19 mai 2021, la Route européenne d'Artagnan est devenue le premier itinéraire équestre à obtenir la certification « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe ». Soutenu par la FFE depuis sa création, cet itinéraire traverse 6 pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

En 2013, la Fédération Française d'Équitation explore les pistes possibles pour inscrire les itinéraires équestres au patrimoine mondial protégé par l'UNESCO. Il s'agit par cette démarche de faire prendre conscience au grand public de la richesse de ce patrimoine naturel et culturel, alors même que 50 km de chemins disparaissent par jour.

Reçu par le Ministère de la Culture, le Secrétaire général de la FFE François Albertini se voit conseillé de solliciter la certification « Itinéraire culturel européen » pour les grands itinéraires équestres thématiques.

Le label fédéral « Grand Itinéraire Équestre » sera d'ailleurs lancé pour accompagner ces projets d'envergure et la Fédération Française d'Équitation – Comité National de Tourisme Équestre apporte dès fin 2013 son soutien technique et humain à ce qui représente les prémices de la Route européenne d'Artagnan.

La FFE-CNTE et la Fédération Internationale de Tourisme Équestre (FITE) sont d'ailleurs membres fondateurs de l'Association Euro-

péenne Route d'Artagnan, présidée par Alain Liberos.

En 2015, la FFE en lien avec AERA et un consortium de dix partenaires publics-privés, porte la candidature de la Route européenne d'Artagnan dans le cadre de fonds européen COSME « Soutenir une croissance durable et compétitive dans le secteur du Tourisme ». Lauréate de l'appel à projets, la FFE pilote ainsi de 2016 à 2018 la mise en œuvre de la Route européenne d'Artagnan.

Avec l'implication croissante de ses Comités régionaux et départementaux d'équitation et de tourisme équestre, artisans de la création, de l'aménagement et de la pérennisation des itinéraires de la Route européenne d'Artagnan, la FFE poursuit son engagement aux côtés d'AERA au-delà de la période de pilotage du fonds européen.

Elle met ainsi à disposition d'AERA le système d'information géographique de la FFE pour la saisie, la qualification, la valorisation et la mise en ligne des itinéraires de la Route européenne d'Artagnan. La FFE s'est également impliquée

de longue date dans la préparation de cette candidature à la certification « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe », un des axes de développement soutenus par le fonds européen COSME.

Coordinatrice du Consortium Tourisme équestre à la Fédération, Cécilia Do-Teggour a notamment représenté la Route européenne d'Artagnan lors des Forums des Itinéraires culturels européens, rassemblant labellisés et candidats, dès 2015.

La FITE et son président Frédéric Bouix ont, pour leur part, régulièrement appuyé l'opportunité que constituait la candidature d'un itinéraire équestre pour la certification « Itinéraire culturel » auprès de M. Stefano Dominioni, Directeur de l'institut des itinéraires culturels. Un Conseil d'administration de la FITE fut d'ailleurs dédié à ce sujet. Auditionnées par l'expert en charge de l'évaluation de la candidature à la certification, la FFE et la FITE ont réaffirmé leur soutien à la Route européenne d'Artagnan fin 2020.

Le Conseil de l'Europe a officialisé la certification de la Route européenne d'Artagnan comme « Itinéraire culturel », promotion 2021. Être certifié ICE c'est mettre en œuvre les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe : droits de l'Homme, démocratie culturelle, diversité et identité culturelle, dialogue, échange et enrichissement mutuel par-delà les frontières et les siècles.

La Fédération Française d'Équitation félicite AERA et tous ceux qui ont contribué à la réalisation et à la reconnaissance de la Route européenne d'Artagnan, mettant en lumière les atouts de l'itinérance à cheval, à la confluence du Sport-Loisir de pleine nature, du Tourisme et de la Culture.

EN SAVOIR PLUS

Site de la REA :

route-dartagnan.eu

Retrouver les itinéraires déjà balisés de la route sur geocheval.com



©LeKri Design



©FFE

CETTE ANNÉE, C'EST OBJECTIF « PLEINE NATURE » !

Alliant plaisir et évasion, en harmonie avec le cheval et la nature, l'équitation d'extérieur offre une bouffée d'oxygène, hors du temps, au rythme du cheval. L'équitation de pleine nature propose une palette très diversifiée de pratiques, en club, en famille ou entre amis. Projet plutôt orienté sport avec la découverte de nouvelles pratiques, projet de formation pour évaluer ses connaissances, sa progression, et gagner en autonomie, ou encore projet de rassemblement pour partager un moment convivial... Il y en a pour tous les goûts !

Apprendre et se former

Si c'est l'expérience qui forge le parcours d'un cavalier d'extérieur, l'apprentissage continu et la soif de découverte permettent d'élargir ses domaines de compétences, de progresser et de gagner en autonomie. Les Certificats de connaissances permettent de s'initier ou de se perfectionner dans les diverses techniques nécessaires à une bonne pratique de la randonnée à cheval : orientation, bourrellerie, soins et secourisme équin, maréchalerie de secours, matelotage et application au bâtage.

Les Galops® de Pleine Nature sont un formidable outil de travail et de développement. En plus de l'évaluation des connaissances générales, des soins, et de la pratique équestre sur des difficultés naturelles ou simulées, ils testent des connaissances du milieu naturel et en topographie-orientation, très utiles en randonnée. Désormais, les Galops® de Pleine Nature intègrent la dimension éthologique et plus de connaissances sur l'animal cheval, donnant la part belle à la relation avec lui. Ces diplômes fédéraux ont pour objectif de former des cavaliers d'extérieur compétents, qui atteindront au cours des différents niveaux l'autonomie nécessaire pour se déplacer à cheval en toute sécurité. Vous l'aurez compris : passer ses Galops® de



© Laurence Denis

Pleine Nature, c'est gagner en autonomie et gage de confiance !

Devenir un randonneur chevronné

La randonnée à cheval, qu'elle soit de quelques jours à plusieurs mois, constitue l'essence même de l'équitation de pleine nature. Quel cavalier n'a jamais rêvé de passer la journée avec sa monture, de se réveiller et de s'endormir à ses côtés ? Les Brevets de Randonneurs, destinés aux enfants comme aux adultes, sont un bon moyen d'acquérir les méthodes du « voyage à cheval », et d'évaluer sa progression. Ils se déclinent en trois niveaux (Bronze, Argent ou Or), et peuvent être obtenus soit en étant évalué sur les tests pratiques et théoriques, comme lors du passage d'un Galop®, soit par équivalence.

À l'instar des Galops® de Pleine Nature, les randonnées effectuées peuvent être validées par un encadrant, constituant ainsi le « car-

net de randonnée électronique » de chaque cavalier. Celui-ci est accessible dans l'espace personnel de la page « cavalier FFE ». Pour préparer ses escapades, découvrir une région à cheval ou tout simplement par curiosité, le site geocheval.com est une mine d'or ! Cette carte interactive, accessible à tous les cavaliers licenciés, recense les itinéraires de tourisme équestre partout en France, et permet de les télécharger au format .gpx.

Diversifier sa pratique

Nombreuses sont les disciplines qui allient équitation et pleine nature ! La plus connue reste le TREC, discipline très complète qui exige un cheval calme et bien dans sa tête, capable d'être endurant et très à l'écoute. L'attelage, le ski-joëring, le tir à l'arc, l'endurance, le Ride & Run ou le Mountain Trail, sont autant de disciplines différentes, qui vous permettront d'apprendre et de diversifier vos activités ! Découvrez toutes les présentations et les règlements



© CE du Montcelet

officiels sur ffe.com/disciplines. Participer à des événements de tourisme équestre est aussi un bon moyen de se fixer des objectifs, de faire de belles rencontres et de découvrir de nouveaux territoires : rallyes, étapes des Grand Régionaux de Tourisme Équestre, défi-nature, sorties en attelage... Le calendrier des manifestations à venir est disponible dans la rubrique « DUM » du site ffe.com/SIF



POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez l'ensemble de ces outils sur : ffe.com/tourisme/Formations-de-tourisme-equestre

	Galop® de Pleine Nature	Journées de randonnée validées sur le carnet électronique
Brevet de Randonneur de Bronze	Galop® 2 de PN	4 journées
Brevet de Randonneur d'Argent	Galop® 4 de PN	10 journées dont 2 consécutives
Brevet de Randonneur d'Or	Galop® 6 de PN	20 journées, dont deux fois 4 journées consécutives

UNE BELLE FÊTE POUR LES 60 ANS DE L'EQUIRANDO

Pour sa 53^{ème} édition, l'Equirando a posé ses sacoches au Parc départemental de l'Isle-Briand du 30 juillet au 1^{er} août.

Retour sur cette édition particulière de LA manifestation phare du tourisme équestre, qui fêtait cette année ses 60 ans !

Le pays angevin à l'honneur

L'Equirando est avant tout l'opportunité de mettre en valeur un territoire naturel et équestre.

Après avoir parcouru plusieurs dizaines ou centaines de kilomètres durant leur randonnée, découverts le patrimoine naturel et culturel du pays angevin à l'approche du site de l'Equirando et fait « la fête avant La Fête » lors des J-2 et J-1, les 450 Equirandins se sont retrouvés au Lion-d'Angers pour trois jours de festivités. L'Allemagne, la Belgique, la Suède et la Suisse

étaient représentées.

Accueillis au Parc départemental de l'Isle-Briand, connu pour le renommé Mondial du Lion (championnat du monde de concours complet des chevaux de 6 et 7 ans), les Equirandins ont pu apprécier toutes les qualités de ce site, véritable écrin de verdure.

Un week-end animé

Pour les accueillir vendredi soir, la compagnie Chevaux de prestige proposait un spectacle sur le thème des Mousquetaires; un des itinéraires d'approche de

l'Equirando ayant permis de développer la Route européenne d'Artagnan en Pays de la Loire. Le dîner était rythmé par les notes de jazz du groupe Art vocal.

La journée du samedi a débuté par le traditionnel défilé, durant lequel chaque équipe s'est présentée devant le château de l'Isle-Briand.

Valérie DALODIER et Tiphaine VERMEULEN, respectivement Présidente et Trésorière du Comité National de Tourisme Equestre de la Fédération Française d'Équitation, Frédéric BOUIX, Président

de la Fédération Internationale de Tourisme Equestre, Sophie CELLIER, Directrice du Parc départemental de l'Isle-Briand, Nooruddine MUHAMMAD et Richard GUILLEMIN, élus de la commune du Lion-d'Angers, étaient présents pour admirer les Equirandins à cheval ou en attelage, certains parés de costumes. A l'issue du défilé, cavaliers et grand public ont pu profiter du village Exposants et des animations proposées sur site: conférences de l'IFCE, jeu d'équipe, cani-rando, fête foraine, taxi-calèche...



La compagnie Capalle pendant le spectacle de la soirée du samedi 31 juillet.



Les attelages étaient très nombreux lors de cette édition 2021.



La délégation bretonne était précédée du groupe de musique traditionnelle « Bagad Ansker ».

La Fédération Française d'Équitation organisait des animations autour de la randonnée équestre : initiation au matelotage, à la topographie et orientation, à l'attelage, au bâtage. Pour les 60 ans de l'Equirando, le jeu-concours proposé par la FFE-CNTE mettait à l'honneur Polignac, le lieu du premier rassemblement de tourisme équestre.

Nouveauté de cette année, il était possible de découvrir les alentours du Lion-d'Angers, le Comité d'organisation ayant concocté deux boucles de randonnée pour le samedi après-midi.

En fin de journée, tout ce petit monde s'est réuni autour de la carrière pour des spectacles équestres, animés par le truculent Calixte de Nigremont : le Cadre Noir a présenté un tableau de haute-école, Pieric et ses Falabellas ont redonné vie à Ben-Hur, la Compagnie Capalle a fait monter l'adrénaline avec des numéros de voltige équestre, et Guillaume Assire Becar a proposé du travail en liberté avec ses chevaux.

Une soirée de gala haute en couleur

Calixte de Nigremont, également maître de cérémonie de la Soirée de gala, l'inaugura en donnant la parole à Nooruddine MUHAMMAD, premier adjoint au Maire du Lion-d'Angers, vice-président de la communauté de communes des Vallées du Haut Anjou, et conseiller départemental du Maine-et-Loire représentant la présidente du Conseil départemental Florence DABIN ; à Patricia MAUSSION, conseillère régionale des Pays de la Loire représentant la présidente du Conseil régional Christelle MORANÇAIS, et à Éric TOURON, conseiller régional ; ainsi qu'à Valérie DALODIER, présidente du Comité National de Tourisme Equestre de la Fédération Française d'Équitation et à Frédéric BOUIX, président de la Fédération Internationale de Tourisme Equestre.

Bernard SEICHEPINE, qui a dû déclarer forfait en cours de route pour blessure de son cheval Viento, Samuel LEGUI et Jérôme FRANÇOIS, binôme d'Equirandins

non-voyant / accompagnateur et Pascal PROU, pilier du tourisme équestre ligérien, ont été mis à l'honneur en début de soirée.

Le Comité d'organisation avait misé sur un repas créole et un groupe aux rythmes antillais, pour faire danser les papilles et les Equirandins, qui n'ont pas attendu la soirée dansante pour se rejoindre sur la piste !

Un peu plus tard dans la soirée, plusieurs prix ont été remis aux Equirandins : des plus jeunes – Clémence MAUGARD et Romain LE DELEY, 6 ans – à celui qui a parcouru le plus grand nombre de kilomètres – Benoît COLOMBIÉ, 1 199 km – en passant par celui qui cumule le plus grand nombre de participations à l'Equirando – François LEVEILLÉ, 31ème édition – ou l'équipe la mieux déguisée pour le défilé – Equipe Horse Holidays avec ses costumes Napoléon – et celle la plus éco-responsable – Equipe Les Korrigans, dont 4 cavaliers se relaient à vélo pour ramasser les déchets. Fabrice GUENNEC a reçu le prix de l'Equirandin le plus connecté pour ses lives quotidiens de rando ; tous

ceux qui fêtaient cette année leurs 60 ans étaient invités à venir retirer un cadeau au stand de la Boutique Equirando.

La FFE-CNTE et la FITE ont salué les membres du Comité d'organisation pour la préparation de cette édition contrainte, dans un contexte incertain, en remettant le prix Organisateur à Frédéric BREHERET, président du CO, Pascal PROU, trésorier, Sophie CELLIER, directrice du Parc départemental de l'Isle-Briand, Marie-Françoise BOUTET, présidente du Comité régional de tourisme équestre, Patrice CHATEAU, président du Comité régional d'équitation, et Mathilde HOUEBINE, chargée de mission Equirando 2021.



© Gaetan Photo



Les cavaliers des Pays de la Loire, très nombreux, ouvraient le défilé.



L'équipe de bénévoles devant le château de l'Isle-Briand.

L'EQUIRANDO NE PERD PAS LE NORD !



Le passage de flambeau au Comité d'organisation de l'édition 2022 a clôturé cette cérémonie, annonçant ainsi officiellement la destination du prochain millésime : la Jumenterie des Henson à la Ferme Saint Jean, à Rue, dans la Somme (80).

Rendez-vous les 29, 30 et 31 juillet 2022 !

LE CHEVAL, C'EST L'AVENIR

Ecrivain et éditeur français, Jean-Louis Gouraud est un historien du cheval et de l'équitation à la culture encyclopédique. Auteur de nombreux ouvrages et créateur de collections équestres, il a beaucoup voyagé à cheval, dont en 1990 un mémorable raid de Paris à Moscou, avec deux trotteurs, en 75 jours. Dans son livre « Le cheval, c'est l'avenir », il donne des arguments forts pour répondre aux opposants à l'utilisation des animaux. Quelques questions pour mieux comprendre.

Pourquoi vous être engagé dans le débat sur le rapport entre les humains et les animaux, plus particulièrement les chevaux ?

Parce que la nature même de ces rapports semble soudain remise en cause. Parce que la façon dont ils sont établis depuis des millénaires est tout à coup contestée, critiquée, voire condamnée. Parce que l'équilibre harmonieux que l'homme avait fini par trouver, après des siècles de collaboration avec les animaux en général, le cheval en particulier, est aujourd'hui menacé.

Quels sont les principaux arguments que l'on peut proposer aux animalistes et aux antispécistes ?

En dehors de les mettre devant l'énorme responsabilité qu'ils prennent en voulant séparer les

chevaux des humains, il faut tenter aussi souvent que possible, de les amener sur le terrain. Là où les humains et les chevaux vivent ensemble une relation harmonieuse, équilibrée, à l'avantage mutuel des deux espèces. Ce qui aveugle la plupart du temps les militants antispécistes, c'est l'ignorance des réalités. Leur réflexion est souvent purement théorique, voire idéologique. Elle a pour origine de vieux schémas, qui se réfèrent en particulier à Karl Marx, qui aurait affirmé que tout travail est une aliénation. Si ça en est une pour l'homme, disent alors les antispécistes, ça en est une aussi pour le cheval. Double erreur ! Primo, Marx n'a jamais dit que le travail était une aliénation, c'est au contraire une libération. Mais il a prétendu, à juste titre, que parfois, les conditions de ce travail sont aliénantes. Il faut donc veiller à ce que les conditions de l'emploi des chevaux ne soient ni doulou-

« PLUS ON S'ÉLOIGNERA DES CHEVAUX, PLUS ON AURA BESOIN DES CHEVAUX ! »

reuses, ni contraignantes, mais au contraire, « libérantes », ou libératoires, c'est-à-dire joyeuses, ludiques, heureuses.

Quels sont les points de force de la cause des équidés au XXI^{ème} siècle ?

Les mouvements animalistes extrémistes, en souhaitant la fin de toute relation entre les espèces, envisagent en fait un avenir sans animaux. Pour ma part, je prédis l'inverse ! Plus les humains seront mécanisés, urbanisés, informatisés, et donc enfermés, isolés, plus ils ressentiront un violent besoin de se reconnecter à

la nature (bonne ou mauvaise), aux vraies choses, aux vraies odeurs, à la vraie vie, aux étoiles, au soleil, au cosmos ! Voyez déjà le succès de ceux qui proposent d'aller se ressourcer dans la forêt auprès des arbres. Les arbres, c'est bien. Les chevaux, c'est encore mieux. Plus on s'éloignera des chevaux, plus on aura besoin des chevaux ! Oui, je le proclame : « le cheval, c'est l'avenir » !



Livre « Le cheval, c'est l'avenir », éditions Actes Sud, 8 €



LE CONCEPT DES 5 LIBERTÉS

Les conditions suivantes doivent être remplies pour les chevaux :

1. Absence de faim et de soif : le cheval a accès à de l'eau potable et à une alimentation en accord avec ses besoins.
2. Absence de douleurs, de blessures et de maladies grâce à une prévention adéquate et/ou un diagnostic et des soins rapides.
3. Possibilité d'exprimer des comportements normaux.
4. Absence de peur et de détresse, les conditions nécessaires pour éviter la souffrance mentale étant garanties.
5. Absence de contrainte physique ou thermique. Pour cela, il jouit d'un environnement adapté, a accès à une zone de repos confortable et dispose d'un refuge en cas d'intempéries.

La Chevauchée du Pays d'Auge à la Seine

Nouvel itinéraire équestre en Normandie, la Chevauchée du Pays d'Auge à la Seine fut officiellement inaugurée le 7 mai dernier après deux années de préparation. Ce parcours vient s'ajouter au maillage des grands itinéraires normands, permettant ainsi de rejoindre la baie du Mont-Saint-Michel depuis le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande !



Au départ de Falaise (14) pour rejoindre Jumièges (76), ce nouvel itinéraire parcourt le Pays d'Auge sur près de 265 km jusqu'aux Boucles de la Seine Normande, à travers trois départements (Calvados, Eure, Seine-Maritime) et huit intercommunalités : le Pays de Falaise, Lisieux-Normandie, Bernay Terres de Normandie, Lieuvin Pays d'Auge, Pont-Audemer Val de Risle, Roumois Seine, Caux Seine agglo et Rouen Métropole. Ces dernières s'emploient à mettre en place un itinéraire régional sensationnel ! Une déviation attelage permettra aux meneurs de longer la vallée de Risle entre Serquigny et Manneville-sur-Risle sur 56 km.

Dix étapes de 20 à 30 kilomètres jalonnent le parcours. Les partants peuvent ainsi choisir d'explorer l'itinéraire dans son intégralité ou par section. Découvrez le descriptif de chaque étape et

préparez votre randonnée sur chevauchee-paysdauge-seine.fr

Ayant vu le jour en 2018, ce projet a nécessité deux ans de travail, mené conjointement entre les collectivités concernées et le Comité régional de tourisme équestre de Normandie, et a bénéficié d'une aide financière de la Région à hauteur de 80%. Plus de 30 jours de reconnaissance à cheval ont dû être effectués pour sélectionner les chemins les plus agréables, dont le revêtement emprunté n'excède pas 30% de bitume. L'ensemble des aménagements (balisage, panneaux d'information, barres d'attache, etc.) s'est terminé à l'été 2021. Il ne reste désormais plus qu'à développer le réseau d'hébergeurs, les services et les lieux de ravitaillement pour les randonneurs et leurs équidés.

Cet itinéraire est une véritable

invitation à découvrir les paysages exceptionnels du sud du Pays d'Auge, les vallées de Charentonne et de la Risle, le parc naturel des Boucles de la Seine Normande...

La Chevauchée du Pays d'Auge à la Seine est l'occasion de « voyager » au gré des cités médiévales et des

traditionnelles maisons à pans de bois. Enfin, cet itinéraire permet de visiter des trésors de l'architecture médiévale, tels que le château de Falaise, le domaine d'Harcourt, l'Abbaye de Bec-Hellouin, connu comme « l'un des plus beaux villages de France », ou encore les tours blanches de l'Abbaye de Jumièges, « plus belle ruine de France ».

L'ITINÉRAIRE EN BREF

- 265 km
- 10 étapes
- Départ : Falaise
- Arrivée : Jumièges
- Cavaliers et attelages
- Retrouvez-le sur [GeoCheval Premium](https://www.geocheval.com)

Attention ! Vous pouvez traverser des zones de chasse, nous vous invitons à vous renseigner avant de partir.

PLUS D'INFOS

[geocheval.com](https://www.geocheval.com)
[chevalnormandie.com](https://www.chevalnormandie.com)
[normandie-tourisme.fr](https://www.normandie-tourisme.fr)



Les bons réflexes pour randonner respectueusement

La randonnée équestre gagne à faire découvrir ses atouts et se faire une place parmi les autres activités de pleine nature, plus représentées et mieux maîtrisées par les acteurs publics locaux. Alors, œuvrons ensemble pour préserver l'image positive et respectueuse des randonneurs équestres, passionnés de nature et d'aventure !



© Jean Louis Legoux

Respecter la nature et l'environnement

La préservation des milieux naturels est une préoccupation majeure pour les gestionnaires de ces espaces mais aussi (et elle doit l'être !) pour ceux qui y évoluent. Bien que le cheval représente « le naturel dans le naturel », il n'est pas exempt de respecter les règles qui régissent la conciliation des activités et des sports d'extérieur avec la protection et la préservation des milieux et des espèces. Et oui, tout comme les marcheurs ou les cyclistes, le cavalier ou le meneur doit prêter attention à ce que son équidé ne piétine pas des zones naturelles sensibles, ou qu'il n'aille pas arracher une espèce floristique protégée en broutant... Un grand galop où il n'y a personne, c'est tentant, mais cela peut déranger la faune en pleine période de nidification. Vous avez prévu de bivouaquer ? Êtes-vous sûr que le bivouac est autorisé au sein des espaces que

vous allez emprunter ? Prenez le temps de préparer tout cela avant de prendre les chemins, en navigant sur les sites des institutions environnementales, des gestionnaires ou des associations locales. Ce n'est pas votre cheval qui se renseignera pour vous, et vous serez d'autant plus avisé pour vos prochaines randonnées !

Tous les chemins ne sont pas libres d'accès

Pour les cavaliers, comme pour les usagers de la route, la possibilité d'emprunter une voie de circulation ou un chemin privé est réglementée. Nous retiendrons que les chemins qui peuvent être empruntés sont les chemins ruraux, cependant le maire de la commune peut en réglementer l'accès suivant les caractéristiques du chemin, les routes nationales, départementales et communales. D'autres chemins peuvent être empruntés par les cavaliers, mais sous certaines conditions. Bien préparer sa randonnée, c'est avant tout se renseigner sur l'accessibilité des voies que l'on envisage de prendre. Enfin, choisir un itinéraire inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) est l'assurance d'une accessibilité totale.



Pour en savoir plus sur ces outils, consultez et téléchargez le « Guide pratique et juridique des itinéraires équestres » sur ffe.com/tourisme

Respect des autres usagers

Les chemins de randonnée empruntés par les cavaliers sont souvent communs aux autres pratiques d'itinérance douce. Ainsi, VTTistes et piétons sont susceptibles de croiser régulièrement notre route. Le partage de l'espace est primordial et la courtoisie est de rigueur ! Réduire l'allure, se resserrer sur la droite du chemin, prévenir de notre arrivée, saluer poliment, s'arrêter si nécessaire... autant de règles qui paraissent évidentes, mais sont gage de sécurité et permettent d'assurer une bonne cohabitation sur les itinéraires. Pour voir la vidéo « Vététistes, cavaliers, 3 conseils pour bien se rencontrer » : [youtube.com/watch?v=WP7w31y73os](https://www.youtube.com/watch?v=WP7w31y73os)

Respect des infrastructures

Ce qui s'applique aux chemins, s'applique aussi aux infrastructures rencontrées ! Ainsi, prendre soin des lieux d'étapes, mais aussi des barres d'attache, zones d'abreuvement, points d'intérêts touristiques... est un réflexe à adopter. Pour faire court, chaque cavalier randonneur s'engage à laisser en parfait état, et parfaitement propres, toutes les infrastructures qui l'accueillent, sa monture et lui.

Tout randonneur est sentinelle

Le cavalier randonneur, empruntant les chemins, est souvent le premier témoin des anomalies ou dégradations le long du parcours : balisage effacé, passage bloqué, zone dangereuse... Son rôle de messenger est alors très important : il peut être le premier maillon de la chaîne de signalement. Prévenir c'est transmettre l'information, et communiquer, c'est donner la possibilité aux autorités compétentes d'intervenir pour assurer la pérennisation de l'itinéraire ! L'outil le plus parlant pour cela est la plateforme "Suricate", lancée par le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN) : cet outil, destiné à préserver la qualité des sites de pratiques, permet aux utilisateurs de signaler en quelques clics tout incident constaté lors de leurs randonnées.



© FFE/AC



© Christel Marmot

ADRESSES UTILES

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie :

ecologie.gouv.fr

Office français de la biodiversité : ofb.gouv.fr

Réserves Naturelles de France : reserves-naturelles.org

Parcs Nationaux de France : parcsnationaux.fr

Conservatoire du littoral : conservatoire-du-littoral.fr

Fédération des Parcs naturels régionaux : parcs-naturels-regionaux.fr

2500 kilomètres à cheval sur les traces de Montaigne

Avec sa jument Destinada, Gaspard Koenig, philosophe et essayiste, a traversé l'Europe de Bordeaux à Rome. Il s'est formé durant plusieurs mois aux techniques du voyage à cheval, avant de suivre l'itinéraire emprunté par Michel de Montaigne en 1581, pour faire revivre l'humanisme européen. Nous lui avons posé quelques questions sur son aventure.



© Elodie Grégoire

Pourquoi avoir choisi le cheval comme moyen de voyager ?

Par goût, par défi, par clin d'œil à Montaigne qui adorait passer ses journées « le cul sur la selle ». Et surtout pour le caractère intempes- tif d'une telle équipée. Ne rentrant dans aucune case, n'obéissant pratiquement à aucune réglementation, ne faisant l'objet d'aucun guide ni étapes prédéfinies, le voyage à cheval réintroduit l'aléa dans un monde trop normé et fait émerger autour de soi la curiosité, la spontanéité, la générosité.

Le voyage à cheval, seul, en autonomie, ne s'improvise pas : comment vous êtes-vous préparé pour une telle aventure ? Avez-vous trouvé une réelle expertise autour du tourisme équestre ?

En effet : je me suis préparé pendant six bons mois à l'écurie d'Alice et Antoine Castillon, à La Pommeraye (Calvados). J'y ai appris non seulement des techniques comme la maréchalerie, la bourrellerie, le mato- tage, les soins vétérinaires etc., mais surtout une manière d'aborder le cheval comme un compagnon de route et

de savoir prendre son temps. Mais je ne crois pas beaucoup à l'expertise et aux formations officielles : le « tourisme équestre » s'apprend essentiellement... en le pratiquant. Sur la route, j'ai passé mon temps à bricoler mon matériel et à expérimenter de nouvelles méthodes.

Vous n'étiez pas du tout cavalier avant ce voyage, quel regard portez-vous désormais sur le voyage à cheval ? En quoi est-il différent de celui que vous portiez avant votre départ ?

J'étais cavalier de manège. Donc en effet, pas vraiment cavalier. Après cette expérience, faire des ronds sur le sable ne m'intéresse plus du tout. La randonnée vaut tous les cours de dressage : ma plus belle pirouette, je l'ai réalisée en faisant un demi-tour forcé entre une nationale et une voie TGV...

Vous parlez beaucoup d'humanisme, quelles autres valeurs êtes-vous venu chercher ?

Comme Montaigne, je savais ce que je fuyais, pas ce que je

cherchais. Ce qui m'est apparu finalement, c'est l'immense valeur de la simplicité, à la fois comme dépouillement matériel et affectif, et dans mes rapports avec mes hôtes. Vertu stoïcienne partagée par Montaigne...

Qu'avez-vous appris concernant la relation de l'Homme avec le cheval ?

Il ne faut surtout pas la forcer, ni plaquer sur l'animal nos propres affects. Au fil des mois bien sûr, on apprend à mieux communiquer avec lui. On se comprend, on passe des compromis, on forge des souvenirs communs. Mais comme le chat, le cheval reste foncièrement indépendant. De retour au pré, il partira gambader en nous tournant le dos. C'est la plus belle leçon qu'il puisse nous offrir.

Quel parallèle peut-on faire entre le monde à l'époque de Montaigne, et notre monde moderne ?

Montaigne traversait une Europe en proie aux guerres civiles et aux épidémies. Toute sa démarche consiste à cultiver son moi profond, son « arrière-boutique » comme il dit, pour rester sain d'esprit parmi les vicissitudes de son temps. Il nous apprend la tempérance et l'équanimité, si précieuses à une époque où les opinions se polarisent en un clin d'œil sur les réseaux sociaux.

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre livre qui paraît début septembre ?

C'est un récit de voyage agrémenté de réflexions esthé-

tiques, philosophiques ou car- rément politiques, dans l'esprit de cette écriture « par sauts et gambades » qu'affectionnait Montaigne. Je n'ai pas voulu échapper à la modernité, mais au contraire me donner les moyens de mieux la com- prendre, à travers un change- ment radical de perspective. J'ai croisé sur ma route les questions de l'antispécisme, du nucléaire, de l'islam, de l'auto- nomie locale, de la transition écologique... Au rythme du pas, nombre de mes idées ont été remises en cause. N'est-ce pas tout l'intérêt du voyage : revenir différent ?

EN SAVOIR PLUS

Gaspard Koenig

Notre vagabonde liberté

À CHEVAL SUR LES TRACES DE MONTAIGNE



Retrouvez le livre de Gaspard Koenig dès le 1^{er} septembre, aux éditions de l'Observatoire.

Son site internet :

gaspardkoenig.com

ATTELER EN PAIRE

Quel meneur conduisant son équidé n'a pas regardé avec intérêt un équipage emmené par deux fringants chevaux habillés d'un harnais bien réglé et tirant une voiture au volume bien choisi pour leur taille. Nous allons passer en revue ce projet : atteler deux chevaux de front pour les loisirs et la randonnée, et pourquoi pas, un jour, participer à l'Équirando !



© Laurent Fabry Photographie

Bel exemple d'attelage en paire avec deux chevaux de robes différente : un bai et un gris. Cela donne un ensemble très élégant.

Les chevaux, vos partenaires

Atteler en paire, ce n'est pas avoir un cheval à gauche du timon et un autre à droite, c'est se retrouver avec deux partenaires et il n'y a pas de meilleur objectif que de les amener à travailler dans le même sens. Ils doivent être assortis mais une différence de taille de 3 à 4 centimètres est acceptable. Les chevaux d'attelage de nos anciens dépassaient rarement 1,60 m au garrot. Les plus grands chevaux étaient réservés aux attelages de prestige ou à la traction de voitures lourdes. Les poneys entre 1,45 m et 1,50 m sont à regarder avec intérêt. Les chevaux de trait sont aussi d'excellents chevaux d'attelage mais leur masse peut être parfois dissuasive

alors que leur mental est calme et attentif. La similitude des robes est un bon choix mais on peut aussi choisir deux robes différentes, un gris et un alezan et pourquoi pas un pie. L'essentiel est leur caractère et l'amplitude de leurs allures. Un cheval émotif est potentiellement dangereux. N'oubliez pas, par exemple, que pour mettre un cheval d'une paire à la voiture il faut se positionner entre sa croupe et la barre de volée qui porte les palonniers pour attacher le trait intérieur côté timon.

Problème, si vous attelez déjà à un, il va falloir lui trouver un compagnon de timon, de préférence déjà dressé en paire. Si vous êtes novice en attelage en paire, l'assistance d'une personne compétente est

nécessaire. Un professionnel peut former chevaux et meneur. Bien entendu, il faut essayer le nouveau cheval pour savoir si les deux sont compatibles.

Créer une paire est assez difficile. La meilleure formule est d'acheter une paire déjà bien mise en route. C'est plus cher, mais le dressage est déjà fait d'où un gain de temps et pas de dépense supplémentaire ni de risque d'échec pour associer deux chevaux.

Une bonne paire, c'est facilement quinze ans de complicité et de bonheur à partager.

Petit conseil : vos chevaux ou poneys doivent impérativement connaître leur nom. Si leurs noms sont très proches, n'hésitez pas à en changer un pour qu'ils soient

très différents l'un de l'autre et assez courts.

Le harnais

Harnais à un et harnais en paire sont très différents. La bricole occupe la plus grande place dans les points de vente. Mais le collier, s'il est aux bonnes mesures du cheval et bien construit, est plus efficace et confortable pour le travail de traction. Mais attention, un mauvais collier est toujours trop cher. Voyons les différences entre harnais à un et harnais en paire :

- Les chaînettes réunissent le crapaud de timon aux boucles en D de la bricole.
- Les mantelets remplacent la sellette. Plus légers, ils ne servent qu'à supporter les traits immobi-

lisés par la sous-ventrière.

- Le reculement possède des porte-traites pour maintenir les traits. S'il n'est pas utilisé, ce qui est possible en zone peu accidentée, un surdos avec deux passes assure le maintien des traits.

Choisir de préférence des guides Achenbach en cuir London, plus chères, mais qui constituent un élément de sécurité.

La voiture

C'est une quatre roues avec un siège meneur situé à droite, ce qui

permet d'accueillir un(e) passager(e) ou un(e) coéquipier(e).

Pour la randonnée, l'arrière doit être de type wagonnette. Les voitures de marathon ne sont pas prévues pour le loisir.

Il faut aussi de la place pour le matériel des chevaux et des passagers sans oublier la glacière du pique-nique.

Pensez aussi au confort des chevaux.

Le timon doit pouvoir être rallongé dépassant les naseaux. Il doit être équipé d'un crapaud évitant ainsi de serrer les chevaux sur le

timon à l'avant.

Les palonniers doivent être larges pour empêcher les traits de frotter sur les postérieurs.

Le meneur

Il doit aussi s'adapter et acquiescer les techniques du menage en paire.

Le changement de direction se fait par un relâchement de la guide extérieure mais si vous ne soutenez pas l'action du cheval extérieur, il va oublier de tirer. Le cheval intérieur fera le travail, tirera la

voiture de son côté et coupera le virage... Ainsi, il est important de bien anticiper les changements de direction.

Atteler en paire est une belle aventure. Bien menée, elle vous apportera beaucoup de satisfaction. Comme toujours avec les chevaux, il faut patience et continuité dans le travail homme-cheval.

Le bonheur viendra avec un équipage au trot sur une petite route ou un chemin avec des chevaux légers sur la main.



Quartz et Gamin, deux Poneys Français de Selle, attelés à un Phaéton ancien. Confort et tradition sont parfaitement adaptés à la randonnée en forêt.



Deux Cobs Normands, race parfaitement adaptée à l'attelage, notamment en randonnée, de par leur caractère et leur capacité à la traction.



Attelage de randonnée de deux chevaux de trait dont on appréciera en toutes circonstances la placidité et le respect des demandes du meneur.

CHASSE : COMMENT PARTIR EN PROMENADE OU RANDONNÉE EN TOUTE SÉCURITÉ ?

L'arrivée de l'automne est souvent synonyme d'ouverture de la chasse. Si vous avez envie de partir en promenade ou en randonnée, voici quelques conseils pour une virée à cheval plus sereine.



©Pixabay



©Pixabay

Se vêtir de couleurs vives renforce la sécurité.

SE RENSEIGNER

Les dates d'ouverture de la chasse sont différentes selon les départements et l'espèce concernée. Elles sont définies par arrêté préfectoral et sont fixées, pour la majorité, durant le mois de septembre. Pour les connaître plus précisément, renseignez-vous auprès de la mairie de votre commune, sur le site de votre préfecture ou encore sur le [site de la Fédération Nationale des Chasseurs](#). Les zones de chasse ne sont pas définies explicitement mais la commune, les locaux, les fédérations départementales de chasse ou encore des randonneurs pourront peut-être vous renseigner.

S'ÉQUIPER

Osez la couleur ! Le but est d'être le plus visible possible : il ne faut donc pas hésiter à porter des vêtements et accessoires de couleurs vives ou fluorescentes lors des sorties en extérieur. Pour le cheval, il existe égale-

ment des équipements tels que des couvre-reins et des tapis de selle fluo ou encore des guêtres réfléchissantes.

PENDANT VOTRE SORTIE

Vous devez rester sur les sentiers. Préférez également les zones fréquentées où les chasseurs sont davantage vigilants. Pour signaler votre présence dans les espaces boisés, vous pouvez prévenir un chasseur si vous en voyez un, parler fort ou bien ajouter une clochette sur votre cheval s'il y est habitué ; certains chiens de chasse en portent, les chasseurs y sont donc sensibles. De plus, faire du bruit aura deux avantages : prévenir les chasseurs de votre présence, et éloigner les animaux sauvages autour de vous. Enfin, si vous sortez en groupe, il convient de rester groupés au maximum et de placer les chevaux les moins émotifs en tête et en queue de file.

CÔTÉ JURIDIQUE

Zones de chasse : certaines zones sont interdites à la chasse et sont souvent signalées par des panneaux « chasse interdite » ou bien « réserve de chasse ». Au sens de l'article L.422-10 du code de l'environnement, les chasseurs ne doivent pas se trouver à moins de 150 mètres d'une habitation, ou d'une propriété privée qui dispose d'une clôture continue empêchant le passage du gibier. De plus, pour la protection de la faune et de la flore, des zones peuvent être interdites à l'exercice de la chasse au sens de l'article L.411-1 du code de l'environnement. Vous pouvez vous rapprocher de la préfecture de votre département pour connaître les zones concernées.

Droit de chasse et propriété : si vous êtes propriétaire d'un lieu de détention d'équidés, vous êtes libre d'autoriser ou non la pratique de la chasse sur vos pâtures ou terrains cultivés. Cependant, sachez que le droit de chasse peut être transféré automatiquement à une association communale de chasse agréée (ACCA), incluant alors de plein droit les terrains privés dans le territoire de l'association.

Cependant, vous pouvez refuser tout acte de chasse sur votre terrain, si ce dernier a une superficie supérieure ou égale à 20 hectares d'un seul tenant, ou bien en faisant valoir une opposition de conscience. Vous devrez alors vous soumettre à des déclarations auprès du Président de la Fédération des chasseurs de votre département.

En revanche, si les chasseurs ont toujours un droit de chasse sur vos terrains, ils doivent faire attention à ne pas causer de dommages, notamment en effrayant ou en laissant s'échapper les animaux, et en prenant le soin de refermer correctement les clôtures après les avoir franchies.

Des plages et des marées

Cette année, Charlotte et O'Freez ont eu la chance de partir ensemble en vacances au bord de la mer. Quelle joie immense de galoper sur la plage à marée basse ! Le nez dans la crinière au vent d'O'Freez, les joues salées par les embruns, Charlotte est ravie. De son côté O'Freez n'est pas en reste, et il patauge avec joie dans l'eau.



- Dommage que la marée ne soit pas tout le temps basse, se dit Charlotte.

Mais, au fait, est-ce que Charlotte sait à quoi correspondent les marées ?

Les marées sont des mouvements montants puis descendants des eaux des mers et des océans. Elles sont dues à deux forces : la première, appelée gravitationnelle, est liée à l'attraction de la lune et du soleil sur les particules solides et liquides de la terre, et la seconde, appelée centrifuge, est liée à la rotation de la terre.

En attirant les particules liquides, la force gravitationnelle de la lune provoque une déformation de la surface des océans et un soulèvement des eaux. L'attraction est d'autant plus forte que la lune est proche de la terre. À l'inverse elle est beaucoup plus faible sur les parties cachées de la terre, situées à l'opposé de la lune.

De son côté, en tournant sur elle-même, la terre crée une force centrifuge par laquelle les particules liquides et solides ont tendance à s'éloigner de la terre, provoquant aussi une montée des eaux.

Les marées sont donc le résultat de ses deux forces. En une journée, la terre se retrouve une fois face à la lune avec une marée haute liée à la force d'attraction de la lune, puis une fois face cachée à la lune, avec une marée haute liée à la force centrifuge. Lorsque la lune n'est pas dans



l'axe de la terre, la marée est basse.

Le soleil est trop éloigné de la terre par rapport à la lune pour avoir un effet aussi important sur les marées, pour autant il existe bien. Tous les quatorze jours, lorsque la lune est alignée avec le soleil, leurs forces gravitation-

nelles s'additionnent et la marée est plus forte : on parle alors de marée de « vives eaux ». À l'inverse, sept jours plus tard, lorsque la lune est à l'opposé du soleil, la marée est plus faible et on parle de marée de « basses-eaux ».

A cela s'ajoutent les équinoxes d'automne et de printemps,

lorsque le soleil est aligné avec l'équateur et qu'il exerce une attraction plus forte sur la terre que le reste de l'année. Les marées ont alors une amplitude (différence entre la marée haute et la marée basse) beaucoup plus importante et on parle des « grandes marées ». - Il y a donc toujours deux marées

hautes et deux marées basses par jour, se demande Charlotte ? En théorie, mais en réalité beaucoup de facteurs peuvent influencer les marées. En Méditerranée par exemple, elles existent mais leur amplitude est très faible. En effet, le bassin est petit et fermé. Les masses d'eau ne peuvent pas se déplacer autant que dans l'océan Atlantique et le détroit de Gibraltar empêche le passage de l'onde.

- Et pourquoi les horaires des marées varient-elles chaque jour, continue de s'interroger Charlotte ?

La terre tourne sur elle-même en 24 heures et la lune autour de la terre en 24 heures et 50 minutes, il y a donc un décalage quotidien des horaires de marées.

O'Freez, à qui toutes ses explications ont fini par faire tourner la tête, se dit que rien ne vaut la terre ferme, un bon pré et des sentiers bien balisés.

Oui, mais pas tout à fait non plus, car toutes ses forces agissent de la même façon sur la croûte terrestre. Enfin heureusement, ces marées terrestres ne sont pas du tout perceptibles !

Choisir son cheval de randonnée

Tu rêves de partir en randonnée avec ton propre cheval ? Voici quelques conseils pratiques pour le choisir en fonction de sa morphologie, mais également de ses qualités physiques et mentales. Car tu vas devoir t'entendre avec ton futur compagnon, pendant les nombreuses années que vous passerez ensemble !

SEXE, ÂGE ET RACE

On dit que le cheval peut avoir trois sexes : entier, jument ou hongre*. Je te déconseille de randonner avec un cheval entier* (non castré) qui peut s'avérer incontrôlable en présence d'une jument en chaleurs. Quoique parfois capricieuse pendant ses chaleurs, la jument convient bien et peut être mise à la reproduction. Le mieux adapté est incontestablement le cheval hongre. D'un caractère stable, il s'intègre généralement bien dans un groupe.

Pour ce qui est de l'âge, tu peux te référer au dicton qui dit « à jeune cavalier vieux cheval ». Un cheval d'une dizaine d'années, voire plus, te fera bénéficier de son expérience. Mais pour conserver longtemps ce compagnon, il est préférable d'opter pour un cheval

d'environ 5 à 6 ans. En dessous de 5 ans même s'il a atteint sa taille adulte, le jeune cheval ne doit pas être usé prématurément par un travail trop soutenu. Avantage d'un jeune cheval, tu peux le « faire à ta main », à condition d'être un cavalier confirmé.

Reste à choisir la race, mais tu peux trouver un bon cheval de randonnée dans à peu près toutes les races. Tu peux aussi opter pour un cheval « origine non constatée » qui n'est enregistré dans aucune race officielle, mais correspond bien à ce que tu recherches. Inconvénient, il ne pourra pas participer à certaines compétitions officielles. De plus les poulains d'une jument « sans origine constatée », ne pourront pas être enregistrés dans une race reconnue.

DE BONNES PRÉDISPOSITIONS

Le bon cheval de randonnée n'est pas grand. Tous les peuples cavaliers employaient des chevaux ne dépassant pas 1,60 m au garrot. De plus, sa taille modeste te permet de passer facilement sous des branchages et de te hisser sur son dos. Car on met souvent pied à terre au fil des étapes de randonnée. Le rein d'un bon cheval porteur est court, ce qui lui permet de supporter facilement le poids du cavalier et des sacoches. Eloigne de ton choix le cheval « sous lui du devant », dont les antérieurs sont reculés. Ce défaut d'aplomb l'incite à trébucher, voire à tomber dangereusement à genoux. Des poils blancs sur les genoux révèlent d'anciennes blessures, ce qui est mauvais signe pour l'équilibre du

cheval ! Vérifie également que les sabots ne s'atteignent pas lorsque le cheval marche, ce qui révèle un défaut d'aplomb, ou de mauvais ferrage. Un cheval qui use précocement l'avant des fers antérieurs devra être referré plus souvent qu'un autre. Une bonne corne dure et lisse maintiendra plus solidement les fers en place. Une belle encolure longue donne du panache au cheval et lui sert de balancier. Ce qui favorise son équilibre.

Un bon pas allongé représente un avantage en randonnée, le pas étant l'allure principale.

Lorsque tu essaies un cheval, place-le à côté d'un autre dont tu connais les performances et compare leur transpiration et leur souffle respectifs pendant



© Claude Lux





les efforts. Un cheval bien entraîné transpire peu et s'essouffle moins qu'un sujet peu endurant. Un cœur qui bat lentement et retrouve rapidement son rythme normal après l'effort, signe une bonne prédisposition à l'endurance.

Un garrot bien sorti maintiendra la selle en place, ce qui évite de devoir sangler fort. Le passage de sangle bien marqué limite les risques de blessures à cet endroit, très sujet aux frottements.

De beaux crins longs aident le cheval à chasser les mouches, et améliorent également sa présence.

UN BON MENTAL

Le cheval qui randonne en groupe, doit être sociable.

Ecarte de ton choix le sujet agressif qui cherche à mordre ou à botter dangereusement les autres. Le fait qu'il accepte de prendre la tête du groupe est très apprécié.

Ton futur cheval doit être sûr et rester calme en toute circonstance. Teste le cheval convoité en lui demandant d'entrer dans l'eau, ce qui te sera souvent utile en randonnée. Notamment si tu veux t'offrir une agréable baignade avec ton compagnon ! Fais-le également passer dans des endroits étroits pour juger ses réactions. S'il est normal qu'un cheval manifeste son inquiétude face à une situation insolite, il n'est pas tolérable qu'il panique et reste bloqué à la vue d'un simple morceau de papier qui bouge sur le chemin. Ses ré-

actions doivent être en rapport avec ce qui l'intrigue.

Le cheval de randonnée doit accepter de se laisser transporter facilement dans un van ou un camion, ce qui est utile pour étendre ton périmètre d'exploration.

Qualité indispensable du cheval de randonnée : rester sage à l'attache, qu'il soit seul ou en groupe. Car en randonnée, les chevaux sont souvent attachés.

Enfin, le cheval de randonnée doit être rustique, qualités acquises naturellement s'il est élevé à l'extérieur. Il doit en effet pouvoir braver les conditions climatiques parfois difficiles, le harcèlement des insectes l'été et des modes d'hébergement parfois sommaires.

Fort de tous ces critères, pars à la découverte de ton futur compagnon.

A toi, ensuite, de l'éduquer pour profiter ensemble des hautes joies de la randonnée !



DICO DE CAVALIER

Cheval hongre

C'est un cheval qui a été castré (ablation des testicules), dans le but de lui faire perdre ses vellétés d'«entier» dominateur, voire bagarreur. Le hongre n'est plus stimulé par les juments en chaleur, ce qui le rend plus sociable dans un groupe.

Cheval Pleins papiers

Tout équidé stationné en France doit être porteur d'une puce électronique d'identification insérée dans un muscle de l'encolure. Il doit donc être officiellement enregistré au fichier central SIRE (Système d'Information Relatif aux Equidés). Si ses deux parents sont enregistrés dans une race officielle, le poulain issu de leur union peut être enregistré dans cette race. On dit alors qu'il est «pleins papiers». Si ce n'est pas le cas, il sera déclaré ONC (pour Origine Non Constatée). On parle alors d'un cheval «sans papiers».

ASTUCES DU RANDONNEUR

Travaille ton cheval à pied

Quel que soit son âge, commence par habituer ton cheval à te suivre partout en le menant à la longe à travers des endroits improbables pour l'habituer à ce qu'il rencontrera plus tard en randonnée. Sois patient, ne lui demande jamais plus qu'il n'est capable de te donner. Car il doit toujours garder confiance en toi.

En binôme avec un cheval d'expérience

N'hésite pas à mettre ton jeune cheval à côté d'un vieux routier qui n'a peur de rien pour qu'il lui transmette sa sagesse et son expérience. N'oublie pas en effet que les chevaux communiquent beaucoup entre eux ; en bien comme en mal !

Gagne sa confiance

Sois toujours très clair dans tes demandes et laisse à ton compagnon le temps de les comprendre et de les assimiler. Et n'oublie jamais de le remercier chaque fois qu'il t'a donné satisfaction !

LE BON MATERIEL

Trouve les 3 éléments indispensables pour essayer chacune de ces disciplines dès la rentrée!



TREC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ski-joëring	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tir à l'arc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

RACES

Relie chacune de ces races à son pays d'origine.



Percheron



Fjord



Paint horse



REBUS



Quelle plante dangereuse pour ton cheval se cache derrière ce rébus ?

SOLUTION ESTAFETTE 149

ANGLAIS

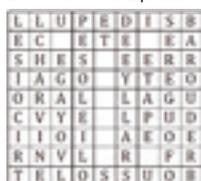
Sacoches/saddle bags, passerelle/footbridge, haie/hedge, étrier/stirrup, fossé/ditch

PUZZLE

La pièce manquante est la N°1.

MOTS MÊLÉS

Le mot caché était Equirando !



COMMENT RÉPONDRE

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

Les 10 premières bonnes réponses gagneront le DVD des vidéos du tourisme équestre et un guide des plantes toxiques.

Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 novembre 2021 à FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

LICENCE



LA LICENCE EST LE SIGNE D'APPARTENANCE À LA FAMILLE FÉDÉRALE ET LE PASSEPORT POUR PRATIQUER TOUTES LES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION.

GRÂCE À SA LICENCE, CHAQUE CAVALIER PEUT :

Pratiquer son sport sans limites

Avoir un interlocuteur privilégié à la FFE

Être bien assuré pour toutes ses activités

Profiter des avantages licence

Bénéficier de sa Page Cavalier FFE

Accéder à l'application fédérale
FFE Connect

Pensez à mettre à jour vos données personnelles sur votre Page Cavalier pour être régulièrement informé des activités et services FFE qui vous concernent.

TOURISME ÉQUESTRE

La licence permet de :



Participer aux manifestations de tourisme équestre et aux compétitions officielles.



Se former, en passant les diplômes de Galops® et Galops® de Pleine nature, les brevets de pratiquant de tourisme équestre. Les formations au balisage et à la collecte GPS, organisées par les CRTE-CDTE, sont ouvertes aux titulaires d'une licence FFE de plus de 18 ans.



Enregistrer ses journées de randonnée sur le carnet électronique.



Accéder à davantage d'outils sur Geocheval.com

SUIVEZ-NOUS SUR



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

En randonnée,
avec ma licence FFE,
je suis mieux protégé



La licence FFE inclut
une assurance Generali

Generali est partenaire officiel de la Fédération Française d'Équitation.

Pour plus d'informations, contactez Equi@Generali au 02 31 06 06 09
ou par email à equi@agence.generalif.fr

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise
régie par le Code des assurances 552 062 663 RCS Paris - Siège social :
2 rue Pillet-Will - 75009 Paris - Société appartenant au Groupe Generali
immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

